

Nos indicateurs de performances

TAUX
satisfaction
95,99%

TAUX
de réussite
100%

TAUX
retour à l'emploi
95%

les taux sont recueillis sur la période 01/09/2020 à 31/08/2021

Les emplois visés

- INSTALLATEUR THERMIQUE ET SANITAIRE
- ELECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

Les poursuites d'études possibles ou passerelles

TITRE PROFESSIONNEL INSTALLATEUR THERMIQUE ET SANITAIRE
TITRE PROFESSIONNEL ELECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT



Professionnalisation
Installateur thermique et
sanitaire - Electricien
d'équipement du bâtiment

Code rome
Formacode

F1603
22685



En savoir plus sur le métier



Voir les sessions



Réussir sa formation et préparer son emploi de
demain grâce à la formation professionnelle.



formations@arepfresc.fr



03 20 68 33 59



arepfresc.fr

Le **PLUS** de la formation : forte employabilité !

Objectifs de la formation

- Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

Prérequis : Lire, écrire, compter (Bloc niveau 1 des savoirs de bases)

Modalités d'accès : Pour accéder à la formation, vous bénéficierez d'un entretien de motivation suivi d'un entretien de positionnement.

Lieu de formation : 101/4 et 103 bd de METZ - 59100 Roubaix

Délais d'accès : Délai de réponse à l'inscription : 5 jours
Délai de traitement avant démarrage de la formation 90 jours maximum

Prochaine date : Voir sur notre site arepfresc.fr ou par téléphone au 03 20 68 33 59 de nombreuses sessions par an

Durée : Temps en centre 210 heures
Temps en entreprise 0 heures
Temps complet 210 heures

Méthodes pédagogiques mobilisées : Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquies grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

Certificateur : Sans

Modalités d'évaluation : Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

Évaluation par bloc de compétences :
- Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation
- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

Accessibilité aux personnes handicapées :
• Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
• Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.
• Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

Contact : formations@arepfresc.fr tel: 03 20 68 33 59
103 Bd de Metz 59100 Roubaix
ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

Posez vos questions : formations@arepfresc.fr
reclamation@arepfresc.fr

Tarif : Coût de la formation: 2 940€